

Indemnité de Frais Généraux 2021

Chaque député-e européen-ne reçoit chaque mois une indemnité de frais généraux. Celle-ci vise à couvrir les frais encourus dans l'État membre, comme les frais de gestion du bureau du député, les frais de téléphone et postaux et l'achat, l'utilisation et la maintenance d'équipements informatiques et téléphoniques.

Dans mon cas, l'indemnité de frais généraux sert notamment à financer ma permanence à Cagnes-sur-Mer, l'abonnement téléphonique de la permanence, l'achat d'ordinateurs pour mes assistant-e-s, etc. Une partie de cette enveloppe est partagée avec les autres député-e-s Europe Écologie.

Comme le prévoit le règlement du Parlement européen, je reçois cette indemnité sur un compte séparé et reverserai l'ensemble des montants non-utilisés à la fin de mon mandat.

Dans un souci de transparence, je publie chaque année un résumé des dépenses que j'ai effectué grâce à l'indemnité de frais généraux.

Dépenses	
Catégories	Montants
Communication	802,64 €
Délégation Europe Écologie	3 000,00 €
Déplacements (hôtels et restaurants)	6 088,03 €
Événements (y compris webinaires)	1 400,00 €
Fournitures de bureau (papeterie, encre, masques Covid)	2 554,09 €
Frais bancaires	43,92 €
Frais de téléphone et internet (hors permanence, y compris assistant-e-s)	5 402,80 €
Frais postaux	1 083,26 €
Informatique (matériel, abonnements Adobe, DeepL, Zoom, Antivirus...)	5 896,72 €
Permanence de Cagnes sur Mer (Loyer, Assurance, Internet, Nettoyage, etc..)	8 116,80 €
Presse et librairie	210,70 €
Divers (décoration et petit mobilier Bruxelles, parking)	692,86 €
Total	35 291,82 €
Entrées	
Versements Parlement	56 217,27 €
Restes	
Reste 2021	20 925,45 €
Reste 2020 + 2019	38 680,22 €
Total	59 605,67€

Les journalistes et associations pour la transparence de la vie publique peuvent avoir accès sur demande aux détail des comptes par mail et aux factures et justificatifs à ma permanence de Cagnes-sur-Mer. Pour toute demande : caroline.roose@europarl.europa.eu